

**Assemblée générale**

Soixante-quatorzième session

Documents officiels

Distr. générale
27 janvier 2020
Français
Original : anglais

Deuxième Commission**Compte rendu analytique de la 15^e séance**

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 16 octobre 2019, à 15 heures

Présidente : M^{me} Fisher-Tsin (Vice-Présidente) (Israël)**Sommaire**

Point 22 de l'ordre du jour : Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement (*suite*)

- a) Activités relatives à la troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2018-2027) (*suite*)
- b) Participation des femmes au développement (*suite*)
- c) Mise en valeur des ressources humaines (*suite*)
- d) Éliminer la pauvreté en milieu rural en vue de réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible à la Chef de la Section de la gestion des documents (dms@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org>).



En l'absence de M. Niang (Sénégal), M^{me} Fisher-Tsin (Israël), Vice-Présidente, prend la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 5.

Point 22 de l'ordre du jour : Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement (suite)

- a) **Activités relatives à la troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2018-2027) (suite) (A/74/210)**
- b) **Participation des femmes au développement (suite) (A/74/111 et A/74/279)**
- c) **Mise en valeur des ressources humaines (suite) (A/74/284)**
- d) **Éliminer la pauvreté en milieu rural en vue de réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (suite) (A/74/257)**

1. **M. Córdova Chabla** (Équateur) dit que l'Équateur contribue aux activités relatives à la troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2018-2027) en menant des initiatives de développement durable à l'échelon national. Si l'on veut briser les cycles de la pauvreté, il faut adopter une nouvelle définition globale de la pauvreté et reconnaître que la pauvreté économique n'est qu'un aspect d'une situation beaucoup plus complexe. Le Gouvernement équatorien met en œuvre des politiques et des programmes conçus pour remédier aux causes profondes de la pauvreté, telles que l'inégalité et l'exclusion, en mettant l'accent sur les plus vulnérables. Son plan national de développement pour la période 2017 à 2021, qui comprend des objectifs et des domaines d'action prioritaires, s'articule autour des droits de tous les citoyens équatoriens.

2. Les politiques de développement du Gouvernement équatorien font une large place à la santé, à l'éducation, à l'accès à l'emploi et au logement. En outre, les politiques publiques sont fondées sur le principe selon lequel l'État doit protéger les droits des citoyens. Résolu à éliminer la faim et la malnutrition, le Gouvernement équatorien considère que l'égalité femmes-hommes est prioritaire dans tous les aspects de la vie, notamment l'accès à une éducation de qualité, aux ressources et aux possibilités financières et la participation à la prise de décision.

3. Le renforcement des capacités humaines doit s'appuyer sur la révolution numérique, d'autant plus que la fracture numérique continue de désavantager les pays en développement. L'apprentissage tout au long de la vie doit permettre aux citoyens d'acquérir les

compétences nécessaires dans un marché du travail en constante évolution. L'Équateur œuvre en faveur du plein emploi et du travail décent ainsi que de la pleine participation de la société. Le développement économique durable impose de lutter contre la fraude fiscale, les flux financiers illicites et la corruption. Grâce à l'appui des institutions financières internationales et des institutions de développement, il est possible d'obtenir la stabilité économique et sociale. Enfin, le rôle du secteur privé va au-delà de la création d'emplois et de la croissance économique : il doit également favoriser l'inclusion et la prospérité.

4. **M. Al-Mawlani** (Bahreïn) dit que son pays est fier de la participation des femmes au développement. À Bahreïn, les femmes peuvent suivre des études depuis les années 1920 et prennent part aux élections municipales depuis les années 1930. C'est en 1941 qu'une femme est devenue infirmière pour la première fois à Bahreïn et la première femme avocate a été admise au barreau en 1976. Le Conseil suprême des femmes a été créé en 2001. En 2016, les femmes représentaient plus de la moitié des agents de l'État et occupaient un grand nombre de postes élevés, y compris celui de ministre. Les femmes constituent le tiers de la main-d'œuvre du secteur privé et occupent 14 % des sièges des conseils d'administration. Environ 43 % des licences commerciales sont détenues par des femmes.

5. En 2015, les femmes représentaient plus de 60 % des médecins à Bahreïn. En 2016, près des trois quarts des professionnels de l'éducation du Bahreïn étaient des femmes. Les femmes représentent près d'un quart des membres de la Choura et 8 % des membres du Conseil des représentants, dont le Président est une femme, pour la première fois dans l'histoire. Le Bahreïn est fier d'accueillir un bureau de programme de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), ouvert en 2017.

6. **M. Sengdalavong** (République démocratique populaire lao) dit que son pays est déterminé à parvenir à un développement durable et en particulier à éliminer la pauvreté. À cette fin, la République démocratique populaire lao met en œuvre un plan national de développement socioéconomique pour la période 2016-2025, qui est aligné sur les initiatives internationales de développement, notamment le Programme de développement durable à l'horizon 2030. La mise en œuvre de ce plan a déjà stimulé la croissance économique et amélioré le niveau de vie, contribuant à faire avancer l'objectif du Gouvernement, à savoir sortir de la catégorie des pays les moins avancés. En 2018, le Comité des politiques de développement a annoncé que la République démocratique populaire lao avait rempli

deux des trois critères de reclassement : le revenu national brut par habitant et l'indice du capital humain. Pour faire fond sur ces progrès, le pays doit à présent renforcer sa compétitivité industrielle et diminuer sa dépendance à l'égard des ressources naturelles, ce qui permettrait de réduire sa vulnérabilité aux chocs économiques extérieurs.

7. L'adaptation des objectifs de développement durable aux réalités locales, en particulier en ce qui concerne l'objectif n° 1 relatif à l'élimination de la pauvreté, permettra à la République démocratique populaire lao de réaliser des progrès en vue de son reclassement et constitue l'une des grandes priorités nationales. L'élimination de la pauvreté est un élément central de la Vision nationale 2030 et du plan de développement socioéconomique pour la période 2016-2025, qui prévoit quatre objectifs en matière de lutte contre la pauvreté assortis d'indicateurs liés au Programme 2030.

8. **M. Getisu** (Éthiopie) dit que dans un monde d'abondance, il est inacceptable que des centaines de millions de personnes continuent de vivre dans la pauvreté absolue. Il importe de revitaliser les partenariats multilatéraux afin d'appuyer l'action nationale en faveur de l'élimination de la pauvreté et du développement. Le chemin à parcourir est difficile, mais les progrès réalisés l'année passée sont une source d'inspiration. À cet égard, l'Éthiopie salue l'action menée par les institutions spécialisées, programmes et fonds des Nations Unies, ainsi que les commissions régionales, pour soutenir la lutte des États Membres contre la pauvreté.

9. Le Gouvernement éthiopien a lancé des politiques visant à favoriser une croissance économique inclusive, rapide et durable. L'intégration et la mise en œuvre des politiques industrielles, agricoles et environnementales ont permis à l'Éthiopie de réduire sensiblement la pauvreté et d'augmenter considérablement le revenu par habitant. Le Gouvernement éthiopien a également mis en place un filet de protection sociale pour les plus vulnérables. L'objectif de la transformation structurelle est de faire de l'Éthiopie un pôle de l'industrie légère africaine d'ici à 2025, et à cette fin, le Gouvernement continue d'appliquer une stratégie industrielle globale. Il s'emploie notamment à développer son secteur manufacturier à forte intensité de main-d'œuvre en construisant des parcs industriels respectueux de l'environnement. Les partenaires de développement fournissent un appui essentiel aux efforts de transformation structurelle et de diversification économique de l'Éthiopie, mais ce n'est pas suffisant. En conséquence, le Gouvernement éthiopien prépare un plan de développement à l'horizon 2030, afin de prendre

en considération l'incidence des changements démographiques sur le développement national. Il a intégré les objectifs de développement durable dans son plan sur 15 ans et, à plus court terme, dans son plan quinquennal.

10. Si l'Éthiopie est déterminée à faire sa part dans la lutte mondiale contre la pauvreté, en tant que pays moins avancé, elle se heurte à de multiples difficultés, notamment les effets des changements climatiques, l'absence de bonne gouvernance, de faibles capacités institutionnelles et un déficit de financement du développement. Le Gouvernement éthiopien s'engage à redoubler d'efforts pour réduire la pauvreté, créer des emplois, assurer la sécurité alimentaire et accélérer la croissance économique durable au bénéfice de tous, mais il est essentiel de prendre des mesures concertées à l'échelle mondiale pour consolider son action.

11. **M^{me} Badjie** (Gambie) dit qu'en Gambie, la pauvreté de revenus, conséquence de la dictature qui a régné sur le pays pendant 22 ans, a stagné entre 2011 et 2016 mais commence enfin à diminuer. Fondé sur une approche globale de l'élimination de la pauvreté et des inégalités, le plan national de développement du Gouvernement gambien pour la période 2018-2021 prévoit des mesures visant à renforcer la bonne gouvernance, à développer le capital humain, à assurer la fourniture de services sociaux de base et à favoriser la durabilité environnementale. Étant donné que la majorité de la population travaille dans le secteur agricole, le Gouvernement gambien élabore des stratégies en vue de réduire la dépendance à l'égard des précipitations, compte tenu en particulier des changements climatiques. Il s'attache également à renforcer les chaînes de valeur et à améliorer les infrastructures rurales, afin de mieux relier les populations aux marchés et aux services sociaux. L'accès à l'éducation de base et à l'enseignement secondaire s'étant amélioré, le Gouvernement s'emploie actuellement à accroître la qualité de l'éducation.

12. Bien que le Gouvernement soit conscient du lien important entre l'autonomisation des femmes et le développement national, notamment en ce qui concerne l'élimination de la pauvreté et la sécurité alimentaire, les femmes continuent de se heurter à de nombreux obstacles pour réaliser leur potentiel, en raison des relations de pouvoir inégales entre les sexes. Les femmes ont moins accès que les hommes aux possibilités, notamment à la terre, aux autres biens de production, aux ressources financières et aux services. Pour y remédier, le Gouvernement investit dans l'activité économique des femmes, en particulier dans l'agriculture et le secteur informel. Il met également en

œuvre un programme de protection sociale à grande échelle destiné à mieux coordonner l'aide sociale et à améliorer l'inclusion des personnes extrêmement pauvres, notamment au moyen de transferts en espèces. La Gambie appelle à une meilleure collaboration entre les États Membres afin de renforcer la mise en œuvre du Programme 2030 et exhorte les pays développés à respecter leurs engagements en matière d'aide publique au développement.

13. **M. Sharif** (Soudan) dit que, bien que les pays en développement aient connu une forte croissance économique depuis l'an 2000, ils ne semblent pas être en passe d'atteindre l'objectif de développement durable n° 1 consistant à éliminer l'extrême pauvreté d'ici à 2030. Le Soudan met en œuvre plusieurs mesures pour éliminer la pauvreté. Il a annoncé un programme décennal, dont la première phase portera sur la hausse des prix des produits de base et le coût élevé de la vie, l'accent étant mis sur la satisfaction des besoins essentiels des citoyens. Le Gouvernement soudanais réalisera également une enquête nationale sur le budget des familles pour aider à déterminer les mesures à prendre dans le cadre d'une stratégie globale de réduction de la pauvreté. En parallèle, le Soudan poursuit la mise en œuvre de ses politiques actuelles de réduction de la pauvreté.

14. Cependant, ces efforts d'élimination de la pauvreté se heurtent à de nombreux obstacles. Pays à faible revenu sortant tout juste d'un conflit, le Soudan est touché par la dégradation des terres et connaît des niveaux élevés de déplacement et de migration. Il accueille également quelque 2 millions de réfugiés en provenance des pays voisins. L'endettement extérieur et l'imposition de sanctions coercitives unilatérales entravent la marche vers le développement durable. Afin de parvenir à réduire la pauvreté, le Soudan a besoin d'une assistance internationale sous forme de transfert de technologie et de renforcement des capacités nationales en matière de recherche statistique et d'analyse des données, et les engagements relatifs à l'aide publique au développement doivent être respectés.

15. **M. Bokoum** (Burkina Faso) dit que dans son pays, plus de 4 personnes sur 10 vivent sous le seuil de pauvreté. L'extrême pauvreté se concentre dans les zones rurales, où les ressources font défaut, et la présence de familles nombreuses ainsi que la vulnérabilité face aux caprices de la pluviométrie et aux chocs exogènes perpétuent les cycles de pauvreté. Le plan de développement économique et social du Gouvernement pour 2016, qui est aligné sur le Programme 2030, met l'accent sur la réforme des institutions, le développement du capital humain et la

dynamisation des secteurs porteurs pour la croissance économique et l'emploi. Outre les diverses politiques adoptées dans le cadre de ce plan, le Gouvernement a mis en place plusieurs projets et programmes visant à éliminer la pauvreté, notamment un programme d'aide à la recherche d'emploi pour les personnes handicapées et un programme d'entrepreneuriat rural. Il a également créé plusieurs fonds destinés à lutter contre la pauvreté, notamment des fonds spéciaux pour les activités économiques des femmes et les initiatives des jeunes.

16. Le Gouvernement burkinabé améliore la protection sociale des personnes âgées, la proportion de la population de plus de 64 ans bénéficiant d'une pension de retraite ayant augmenté d'environ 13 % entre 2015 et 2018. Ses politiques d'inclusion s'adressent particulièrement aux personnes handicapées et aux autres groupes vulnérables. On peut notamment citer un programme d'appui à la formation professionnelle, à l'emploi et à l'entrepreneuriat des personnes handicapées, qui a permis de financer 2 325 microprojets d'une valeur totale de 771 912 035 dollars, et l'établissement d'un quota de 10 % de travailleurs handicapés dans la fonction publique. En outre, le Gouvernement a pris des mesures pour renforcer le régime d'assurance maladie universelle, permettre aux groupes défavorisés d'accéder plus facilement aux ressources financières et organiser des visites médicales pour les travailleurs retraités et leurs conjoints survivants, entre autres initiatives. Cependant, malgré les efforts du Gouvernement, le quotidien de la majorité des citoyens a malheureusement peu évolué. L'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions ne sera possible que si l'on parvient à vaincre la pauvreté rurale. Le Burkina Faso reste déterminé à apporter sa contribution à l'édification d'un monde pacifique et prospère où personne n'est laissé pour compte.

17. **M. Al Mazroui** (Émirats arabes unis) dit que son pays est un leader mondial de la lutte contre la pauvreté et qu'il a obtenu un score parfait pour ses efforts en matière d'élimination de la pauvreté dans le *Rapport sur les objectifs de développement durable 2018*. Les Émirats arabes unis sont également à la tête des efforts de coopération internationale visant à éliminer la pauvreté et à réduire l'endettement des pays en proie à des difficultés économiques. Ils sont membres de nombreuses organisations internationales qui luttent contre la pauvreté. En 2019, ils ont versé environ 3,8 milliards de dollars au titre de l'aide publique au développement, soit 0,95 % du produit national brut.

18. L'éducation est la première étape vers l'élimination de la pauvreté. Les Émirats arabes unis ont fourni une assistance en matière d'éducation à des pays

du monde entier. En février 2018, ils se sont engagés à verser 100 millions de dollars au Partenariat mondial pour l'éducation, qui s'emploie à offrir une éducation de qualité à 870 millions d'enfants dans 89 pays en développement. Ils feront de l'autonomisation des femmes et des filles l'une de principales priorités de l'aide internationale consacrée à l'élimination de la pauvreté pour la période 2017-2021.

19. **M^{gr} Hansen** (Observateur du Saint-Siège) dit que les taux de pauvreté restent alarmants dans le monde entier, en particulier dans les pays les moins avancés, et surtout en Afrique. Le monde n'est pas en voie d'atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030. La réduction de la pauvreté a commencé à stagner dans les pays en développement en raison de plusieurs facteurs, notamment des catastrophes liées au climat et de la situation économique mondiale.

20. Outre l'exclusion économique qu'elle entraîne, la pauvreté touche tous les aspects de la vie et se manifeste dans les dimensions culturelle, éducative, politique, sociale et spirituelle. Pour l'éliminer, il ne suffit donc pas d'adopter des mesures économiques visant à augmenter la somme d'argent qui permet à une personne de vivre chaque jour. L'expérience a montré que le revenu par habitant ne permettait pas à lui seul de mesurer correctement la réduction de la pauvreté. Il faut prendre en compte l'être humain dans son ensemble et la réalité complexe de la pauvreté. Les politiques qui favorisent la création d'emplois et le travail décent pour tous jouent un rôle essentiel à cet égard. Il importe d'adopter une approche axée sur l'humain pour promouvoir des mesures globales de lutte contre la pauvreté. Certes, l'éducation est un antidote essentiel à la pauvreté et un élément clef de la mobilité sociale et économique, mais il est fondamental de garantir l'accès à un enseignement de qualité pour tous, pour que chacun puisse non seulement acquérir les compétences demandées sur le marché de l'emploi, mais aussi se développer et s'épanouir en tant qu'individu. La santé joue également un rôle majeur dans l'élimination de la pauvreté car près de 100 millions de personnes tombent chaque année dans l'extrême pauvreté en raison de dépenses de santé. Les femmes, en particulier celles qui vivent en milieu rural, sont touchées de façon disproportionnée par la pauvreté et l'exclusion. Elles doivent donc recevoir davantage de soutien, notamment par la mise en œuvre de politiques visant à réduire l'écart de rémunération entre les sexes, à soutenir la transition du secteur informel vers le secteur formel et à valoriser les activités de soins non rémunérés.

21. **M^{me} Staworzynska** [Organisation internationale du Travail (OIT)] dit que l'emploi rémunéré reste le meilleur moyen d'échapper à la pauvreté et constitue

une condition préalable à la réalisation des objectifs de développement durable. Partout dans le monde, les jeunes travailleurs continuent d'être exposés au chômage, tandis que la croissance de l'emploi des personnes âgées accentue la pression sur les systèmes de protection sociale et le marché du travail. Face à un monde du travail en mutation, il convient d'adopter des politiques efficaces afin d'exploiter les possibilités offertes par les technologies et les tendances démographiques.

22. L'accès à la protection sociale joue un rôle clef dans l'élimination de la pauvreté, mais seulement 29 % de la population mondiale bénéficie actuellement d'un régime complet de protection sociale. D'après une étude récente de l'OIT, les aides financières sont particulièrement importantes pour la protection des travailleurs sans emploi, et associées à des politiques actives du marché du travail, elles permettent de lutter efficacement contre les obstacles à l'accès à l'emploi. Dans la Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail, adoptée récemment lors de la Conférence internationale du Travail, tous les États membres de l'OIT ont été invités à garantir l'accès universel à une protection sociale complète et durable.

23. Les politiques favorisant l'intégration dans le secteur formel de l'économie sont également indispensables à l'élimination de la pauvreté. Dans les zones rurales, l'écrasante majorité des personnes extrêmement pauvres travaillent, et les travailleurs du secteur informel, dont les conditions d'emploi sont généralement plus mauvaises que celles du secteur formel, sont particulièrement touchés par les changements structurels du marché du travail. La recommandation n° 204 de l'OIT concernant la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle offre des stratégies et des orientations aux pays afin de les aider à promouvoir la transition vers l'économie formelle.

24. Les inégalités fondées sur le genre perpétuent le cycle de la pauvreté et les femmes continuent de représenter la grande majorité de la main-d'œuvre potentielle, sous-utilisée. Les femmes sont également touchées de manière disproportionnée par la violence et le harcèlement au travail, qui ont des répercussions négatives sur leur accès à l'emploi et sur leurs chances de rester et de progresser sur le marché du travail. À cet égard, en juin 2019, l'OIT a adopté la Convention de 2019 concernant l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail (n° 190), texte d'importance historique. Tous les États membres de l'OIT ont été encouragés à ratifier la Convention afin de créer un meilleur environnement de travail, plus sûr, pour tous.

25. Pour mettre fin à la pauvreté, il est fondamental de construire un avenir du travail inclusif qui aille de pair avec le plein emploi productif et librement choisi et le travail décent pour tous. L'OIT est heureuse d'avoir contribué au plan d'action à l'échelle du système relatif à la troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté et se tient prête à aider la Commission à concevoir des politiques visant à éliminer la pauvreté et à garantir un travail décent pour tous.

26. **M^{me} Linke Heep** [Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)] dit que les femmes jouent un rôle clef pour ce qui est d'aider un pays à atteindre des niveaux d'industrialisation plus élevés. Leur autonomisation contribue au développement économique et social, ce qui favorise la prospérité et la cohésion sociale aux niveaux régional, national et international. Les faits montrent clairement que l'autonomisation économique des femmes est l'un des moyens les plus prometteurs de sortir des millions de personnes de la pauvreté et de stimuler la croissance et les changements structurels, en particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire. La communauté internationale doit donc exploiter les possibilités offertes par la nouvelle ère industrielle en matière d'entrepreneuriat féminin et d'autonomisation économique des femmes.

27. Les produits industriels issus de l'agriculture représentent la moitié des exportations des pays en développement, mais seulement 30 % de ces produits sont des biens transformés, contre 98 % pour les pays développés. L'ONUDI encourage des stratégies de croissance axées sur la diversification des économies rurales, soutient le développement des chaînes de valeur agricoles et facilite la transition du secteur informel vers le secteur formel. Ses activités de coopération technique visent à valoriser les produits agricoles de base, notamment les denrées alimentaires, le cuir, les textiles et le bois, le but étant de soutenir la transformation économique des pays, d'améliorer les perspectives d'emploi et de revenu et de renforcer la viabilité des moyens de subsistance.

28. Un climat défavorable aux affaires et une faible culture entrepreneuriale constituent également des obstacles importants dans de nombreux pays en développement ; les jeunes femmes et hommes n'ont souvent aucun moyen d'exploiter leur esprit d'entreprise et se retrouvent piégés dans des emplois non qualifiés et peu gratifiants. En réponse, l'ONUDI met en œuvre des stratégies qui aident les femmes et les jeunes à réaliser leur potentiel économique. Elle dispense des formations techniques pour préparer les jeunes à un emploi ou à un travail indépendant dans des métiers très demandés sur les marchés locaux. Les

activités agro-industrielles de l'ONUDI aident ainsi les populations rurales pauvres et marginalisées, les agro-industries urbaines et les communautés en proie à des problèmes de sécurité humaine.

29. **M^{me} Mucavi** [Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)], s'exprimant également au nom du Fonds international de développement agricole (FIDA), dit que 80 % des populations les plus pauvres vivent dans les zones rurales des pays en développement. Les privations dont elles souffrent vont au-delà de revenus insuffisants : victimes de marginalisation et d'exclusion sociales, de la faim et de la malnutrition, ainsi que de mauvaises conditions de vie, elles sont en outre privées d'accès aux services de santé essentiels, aux infrastructures de base, aux ressources et aux perspectives d'emploi. Il est essentiel de donner des moyens d'action aux habitants des campagnes pour ne pas faire de laissés-pour-compte. La pauvreté et les inégalités d'accès aux ressources et au capital humain ralentissent la croissance et la reprise économique après une récession. La faim et la malnutrition compromettent l'avenir de la jeune génération, entraînant des difficultés d'apprentissage, des problèmes de santé et une baisse des revenus et de la productivité tout au long de la vie.

30. À cet égard, la FAO et le FIDA organisent conjointement une manifestation sur les moyens d'intensifier l'action menée pour lutter contre la pauvreté rurale, le but étant d'atteindre l'objectif de développement durable n° 1. L'objectif est de mieux faire comprendre l'importance que revêt la réduction de la pauvreté et de la faim en milieu rural aux niveaux local, national, régional et international. La FAO a récemment lancé un cadre d'action pour l'élimination de l'extrême pauvreté rurale et le FIDA a publié le *Rapport sur le développement rural 2019*, qui fournit des analyses à même d'orienter les politiques, les programmes et les investissements visant à promouvoir une transformation rurale qui intègre les jeunes. La communauté mondiale doit de toute urgence renforcer son engagement et son action afin de respecter les engagements du Programme 2030 dans les délais prévus.

La séance est levée à 16 h 5.